

## Avis adopté

Séance plénière du 29 mars 2023

### *Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous*

#### **Déclaration du groupe Environnement et nature**

En écologie, le terme « espèce-parapluie » désigne une espèce vulnérable dont les mesures prises pour assurer sa protection bénéficient à d'autres espèces vivant dans le même milieu.

Le présent avis, en stipulant « de la singularité à l'universalité », a été élaboré dans cet esprit. Ainsi, les mesures favorisant la pratique du sport par les personnes en situation de handicap doivent-elles aussi être bénéfiques à un public plus large, et notamment à celui éloigné du sport pour diverses raisons.

Porté par deux grandes championnes, cet avis a été l'occasion de quelques auditions incitant à prendre conscience de certaines réalités difficiles. Si celles-ci concernaient souvent les pratiquantes et pratiquants du parasport, domaine à propos duquel la plupart d'entre nous avaient besoin d'une acculturation opportune, cela ne s'est pas arrêté à ce seul aspect. En effet, nos travaux nous ont permis de prendre toute la mesure de la situation dramatique d'une part importante de la population, à commencer par nos jeunes. L'état de santé des Françaises et des Français – mais aussi celui des personnes résidant sur notre sol – se dégrade à un rythme préoccupant. La sédentarité croissante et différents facteurs de discrimination sociale, sont à la racine de cette situation angoissante.

Un aspect nous a tenu à cœur, la nécessaire distinction entre pratique « courante » du sport ou de simples activités physiques, et recherche de la performance à tout prix, au détriment, parfois, des valeurs mêmes du sport ou du parasport.

Enfin, la perspective des Jeux de 2024 a bien sûr pesé sur la décision d'inscrire le présent avis au calendrier de travail de la commission ECC. Le groupe Environnement et nature attire l'attention sur la nécessité de prendre en compte des facteurs environnementaux dans la préparation puis la tenue des Jeux, ainsi que sur l'émergence d'un « conflit » entre sport et culture – dommageable pour celle-ci – à l'occasion de cet événement planétaire.

Le groupe Environnement et nature remercie les rapporteuses, Dominique et Marie-Amélie, d'avoir bien voulu tenir compte de nos amendements, motivés par une attention à la meilleure prise en compte possible de la nécessaire préservation de la biodiversité dans les activités sportives et parasportives dites « de pleine nature ».

Merci, également, au président Jean-Karl Deschamps, et à l'équipe administrative dont l'éloge n'est plus à faire.

Notre groupe **a voté cet avis.**